

Maisons-Alfort, le 22/12/2025

Conclusions de l'évaluation*¹
relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché
pour la famille de produits biocides CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF
à base d'acide lactique,
de la société CHRISTEYNS NV

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise à disposition sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour la famille de produits biocides CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF de la société CHRISTEYNS NV dans le cadre d'une procédure de reconnaissance mutuelle simultanée.

Les produits biocides de la famille CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF à base de 6% à 80 % d'acide L-(+)-lactique² sont des types de produit 2³, 3⁴ et 4⁵ destinés à la désinfection des toilettes, des surfaces dures non poreuses et des trayons de vaches laitières. Les produits biocides sont des liquides prêts à l'emploi ou à diluer puis à appliquer en intérieur par des utilisateurs professionnels, non professionnels et industriels.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Évaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du rapport d'évaluation de la famille de produits préparé par la Belgique, Etat membre de référence (EMR) conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012⁶.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

Les produits biocides de la famille CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF ont été évalués par la Belgique. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un projet de rapport d'évaluation de la famille de produits et d'un résumé des caractéristiques des produits soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant décision dans chaque pays.

¹ Ces conclusions annulent et remplacent les conclusions émises le 6 novembre 2025. L'évaluation du Meta RCP2 est conforme suite à une mise à jour du PAR de l'EMR.

² Règlement d'exécution (UE) n° 2017/2002 du 08/11/17 approuvant l'acide L-(+) -lactique en tant que substance active destinée à être utilisée dans les produits biocides du type 2, 3 et 4.

³ TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

⁴ TP3 : Hygiène vétérinaire

⁵ TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

⁶ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée, la DEPR a fait part de ses commentaires sur le projet rapport d'évaluation et sur le résumé des caractéristiques des produits au nom de l'autorité compétente française conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses⁷.

Les conclusions de l'évaluation se rapportent au rapport d'évaluation de la famille de produits des autorités belges et à son analyse par la DEPR et présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Le résumé des caractéristiques des produits (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

Après consultation de l'ensemble des Etats membres concernés par la demande, la DEPR émet les conclusions suivantes.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

PHYSICO-CHIMIE

Les caractéristiques physico-chimiques de la famille de produits CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

EFFICACITE

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que les produits de la famille CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF sont efficaces contre les bactéries et les levures lorsqu'ils sont appliqués dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RESISTANCE

Aucun phénomène de résistance n'a été rapporté avec l'acide lactique dans la littérature scientifique. Néanmoins, en cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

SUBSTANCES PREOCCUPANTES

7 co-formulants (propan-2-ol, 2-Butoxy-1-ethanol, acide carboxylique polyoxyethylene octyl ether, acide dodecylbenzenesulfonique, laurylethoxy (3EO) sulphate sel de sodium, 1-heptanol 2-propyl-7EO, acide sulfurique, mono-C12-14-alkyl esters, sel de sodium) contenus dans les produits de la famille CHRISTEYNS LACTIC ACID BPF, ont été identifiés comme substances préoccupantes pour la santé humaine.

RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

Pour tous les Meta-RCP, au vu des propriétés corrosives des produits, l'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs professionnels et non-professionnels permet de conclure sur la conformité des usages dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

En application du document guide⁸, une évaluation du risque systémique a été réalisée pour 2 des substances préoccupantes pour la santé humaine, le propan-2-ol et le 2-Butoxy-ethanol.

Pour le Meta-RCP 3, l'estimation de l'exposition au 2-Butoxy-ethanol, substance ayant une Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP) Européenne est inférieure aux valeurs toxicologiques de référence respectives pour les usages dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

⁷ <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>

⁸ Guidance on the BPR: Volume III Parts B+C, Version 4.0, December 2017, Annex A.

Pour les Meta-RCP 2 et 5, l'estimation des expositions est inférieure à l'AEL⁹ du propan-2-ol pour les utilisateurs, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Pour les 5 autres substances préoccupantes, l'évaluation qualitative de risques pour les effets locaux est couverte par celle réalisée pour la substance active.

RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Pour les produits en TP 2, qui exclut le risque alimentaire, l'évaluation n'est pas pertinente.

Considérant les conditions d'emploi du produit en tant que TP 3 et TP 4, une contamination de l'alimentation ne peut être exclue. Néanmoins, compte tenu des propriétés de la substance active, une évaluation du risque n'a pas été jugée pertinente pour l'acide lactique.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation du risque environnemental a été réalisée pour la substance active uniquement ; aucune substance préoccupante n'a été définie pour l'environnement.

Concernant les usages des produits biocides de la famille CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF, les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour chaque compartiment exposé et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe. Ainsi ces usages sont conformes.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la famille de produits CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation de la famille de produits de l'EMR.

Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché du produit CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF :

Meta RCP	Usage	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
1	1	Bactérie Levure	5 mL/toilette	Désinfection des toilettes. Professionnels	Conforme
	2			Désinfection des toilettes. Non-professionnels	
2	1	Bactérie Levure	5 min de temps de contact	Désinfection des trayons des vaches laitières	Conforme
3	1	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 2% v/v 20 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP2), pulvérisation manuelle Professionnels Intérieur	Conforme

⁹ AEL : (Acceptable Exposure Level ou niveau acceptable d'exposition) est la quantité maximale de substance active à laquelle un humain peut être exposé quotidiennement, sans effet dangereux pour sa santé.

Meta RCP	Usage	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
	2	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 2% v/v 20 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP4), pulvérisation manuelle Professionnels Intérieur	Conforme
	3	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 2% v/v 200 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP2), pulvérisation basse pression Industriel Intérieur	Conforme
	4	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 2% v/v 200 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP4), pulvérisation basse pression Industriel Intérieur	Conforme
	5	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 2% v/v	Désinfection des objets par trempage après nettoyage préalable Industriel & professionnel Intérieur	Conforme
4	1	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 10% v/v 20 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP2), pulvérisation manuelle Professionnels Intérieur	Conforme
	2	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 10% v/v 20 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP4), pulvérisation manuelle Professionnels Intérieur	Conforme
	3	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 10% v/v 200 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP2), pulvérisation basse pression Industriel Intérieur	Conforme
	4	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 10% v/v 200 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP4), pulvérisation basse pression Industriel Intérieur	Conforme
	5	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 10% v/v	Désinfection des objets par trempage après nettoyage préalable Industriel & professionnel Intérieur	Conforme
	6	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 10% v/v	Désinfection par nettoyage en place (TP2) après nettoyage préalable Industriel Intérieur	Conforme

Anses – n° BC-YK052503-28
CHRISTEYNS LACTIC ACID BPF

Meta RCP	Usage	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
	7	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 10% v/v	Désinfection par nettoyage en place (TP4) après nettoyage préalable Industriel Intérieur	Conforme
5	1	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 25% v/v 20mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP2), pulvérisation manuelle Professionnels Intérieur	Conforme
	2	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 25% v/v 20 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP4), pulvérisation manuelle Professionnels Intérieur	Conforme
	3	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 25% v/v 200 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP2), pulvérisation basse pression Industriel Intérieur	Conforme
	4	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 25% v/v 200 mL/m ²	Désinfection des surfaces propres (TP4), pulvérisation basse pression Industriel Intérieur	Conforme
	5	Bactérie Levure	15 min de temps de contact Dilution : 25% v/v	Désinfection des objets par trempage après nettoyage préalable Industriel & professionnel Intérieur	Conforme

Pour le directeur général par intérim, par délégation,
le directeur adjoint,
Direction de l'évaluation des produits réglementés

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques de la famille de produits biocide issu des conclusions de l'évaluation

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	CHRISTEYNS' LACTIC ACID BPF
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	2, 4
------------------	------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Christeyns NV
	Adresse	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
Numéro de demande	BC-YK052503-28	
Type de demande	Demande d'autorisation de mise sur le marché par reconnaissance mutuelle simultanée	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Christeyns N.V. Christeyns s.r.o. Christeyns France Food Hygiene SAS Betelgeux sl Christeyns France sa Christeyns Professional Hygiene SRL Christeyns UK Ltd. Christeyns Food Hygiene Ltd. Clover Chemicals Ltd.
Adresse du fabricant	Christeyns N.V.: Afrikalaan 182, 9000 Gent, Belgique Christeyns s.r.o.: Vítovská 453/7, 742 35 Odry, République Tchèque Christeyns France Food Hygiene SAS : ZA Les Farges, 24580 Rouffignac St. Cernin, France Betelgeux sl: Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3, CP 46729 Ador – Valence, Espagne Christeyns France SA : 31 rue de la Maladrie, 44120 VERTOU, FRANCE Christeyns Professional Hygiene SRL.: Via Aldo Moro 30, 20060 Pessano conBornago, Italie Christeyns UK Ltd.: Rutland Street, Bradford BD4 7EA, Royaume-Uni Christeyns Food Hygiene Ltd.: 2 Cameron Court, Winwick Quay, Warrington, WA2 8RE, Royaume-Uni Clover Chemicals Ltd. Clover House, Macclesfield Road, Whaley Bridge, High Peak. SK23 7DQ, Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication	Christeyns N.V.: Afrikalaan 182, 9000 Gent, Belgique Christeyns s.r.o.: Vítovská 453/7, 742 35 Odry, République Tchèque Christeyns France Food Hygiene SAS : ZA Les Farges, 24580 Rouffignac St. Cernin, France Betelgeux sl: Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3, CP 46729 Ador – Valencia, Espagne Christeyns France SA : 31 rue de la Maladrerie, 44120 VERTOU, France Christeyns Professional Hygiene srl.: Via Aldo Moro 30, 20060 Pessano conBornago, Italie Christeyns UK Ltd.: Rutland Street, Bradford BD4 7EA, Royaume-Uni Christeyns Food Hygiene Ltd.: 2 Cameron Court, Winwick Quay, Warrington, WA2 8RE, Royaume-Uni Clover Chemicals Ltd. Clover House, Macclesfield Road, Whaley Bridge, High Peak. SK23 7DQ, Royaume-Uni
---	--

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide L-(+)- lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem bv
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46, 4200 AA Gorinchem, Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46, 4200 AA Gorinchem, Pays-Bas

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L-(+)-lactique	(S)-2-Acide hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	6,8	80,0
Isopropanol	Propan-2-ol	Formulant	67-63-0	200-661-7	0,0	10,0
Akypo LF1	Acide Polyoxyethylene octyl ether carboxylique	Formulant	53563-70-5	611-013-1	0,0	3,0
2-Butoxyethanol	2-Butoxy-1-ethanol	Formulant	111-76-2	203-905-0	0,0	6,0
Acide dodecylbenzene sulfonique	Acide dodecylbenzene sulfonique	Formulant	85536-14-7	287-494-3	0,0	4,0
Laurylethoxy (3EO) sulphate, sel de sodium	Laurylethoxy(3EO) sulphate, sel de sodium	Formulant	68891-38-3	500-234-8	0,0	12,4
1-heptanol, 2-propyl-, 7EO	1-heptanol, 2-propyl-, 7EO	Formulant	160875-66-1	605-233-7	0,0	3,0
Acide sulfurique, mono-C12-14-alkyl esters, sel de sodium	Acide sulfurique, mono-C12-14-alkyl esters, sel de sodium	Formulant	85586-07-8	287-809-4	0,0	1,1565

2.2. Type de formulation

Meta SPC 1 et 2 : AL – Autre liquide (prêt-à-l'emploi) Meta SPC 3, 4 et 5 : SL – Concentré Soluble

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Gel désinfectant
----------------	------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
---------------------	---

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropa noïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	6,8	6,8

2.2. Types de formulations

AL - Autre liquide (prêt-à-l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosion cutanée, catégorie 1C Lésions oculaires graves, catégorie 1
Mentions de danger	H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette* P102 : Tenir hors de portée des enfants* P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions* P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P330 + P331 + P310 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P303 + P361 + P353 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA

	<p>PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P305 + P351 + P338 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation P405 : Garder sous clef P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation</p>
Note	*Requis pour les usages non-professionnels

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Meta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des cuvettes de toilettes - professionnels

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement – Application directe grâce à l'embout d'application
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi 5 mL/ toilette Temps de contact : 15 min Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par semaine
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 750 mL en PEHD Bidons de 5 L en PEHD (rechargeable)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit dans la cuvette des toilettes et sous le rebord. Laisser agir 15 min puis broser et tirer la chasse d'eau.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Usage # 2 – Désinfection des cuvettes de toilettes - Non professionnels

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement – Application directe grâce à l'embout d'application
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi 5 mL / toilette Temps de contact : 15min Fréquence d'utilisation : 1 fois par semaine
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 750 mL en PEHD Fermeture de sécurité pour enfants et avertissement tactile

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit dans la cuvette des toilettes et sous le rebord. Laisser agir 15 min puis broser et tirer la chasse d'eau
- Se conformer aux instructions d'utilisation.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec les yeux et la peau
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 30°C.
- Durée de conservation : 2 ans.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Chriox WC Symbioz Gel San Désinfectant Gel WC Nettoyant Désinfectant WC Phago'Gel San				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	6,8

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Désinfectant des trayons
----------------	--------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	3
---------------------	---

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	8,0	8,0
Isopropanol	Propan-2-ol	Formulant	67-63-0	200-661-7	1,0	1,0
Akypo LF1	Acide Polyoxyéthylène octyl ether carboxylique	Formulant	53563-70-5	611-013-1	3,0	3,0

2.2. Types de formulations

AL – Autre liquide (prêt-à-l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Lésions oculaires graves, catégorie 1
Mentions de danger	H318 : Provoque de graves lésions des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H318 : Provoque de graves lésions des yeux
Conseils de prudence	P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305 + P351 + P338 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Meta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 1 – Désinfection des trayons - post traite

Type de produit	TP03
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons post traite
Méthode(s) d'application	Trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact 5 minutes Température : 30°C Dose d'application : 3-10 mL de produit /trayon Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 10, 20, 25 L en PEHD Futs de 200L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.
- Nettoyer soigneusement les trayons avant application
- Appliquer par trempage liquide sur toute la longueur du pis, après la traite.
- Laisser le produit jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Pour des raisons d'hygiène, le port de gants et de vêtements de protection est fortement recommandé.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
- Porter des lunettes de protection
- S'assurer d'une ventilation adéquate.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'usage.
- Se laver les mains après l'application

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 30°C.
- Durée de conservation : 1 an
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Mida Agri 830 Post Red				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	8,0
Isopropanol	Propan-2-ol	Formulant	67-63-0	200-661-7	1,0
Akypo LF1	Acide Polyoxyethylene octyl ether carboxylique	Formulant	53563-70-5	611-013-1	3,0

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Désinfectant de surface avec surfactants
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	16,0	16,0
2-Butoxyethanol	2-Butoxy-1-ethanol	Formulant	111-76-2	203-905-0	6,0	6,0
Acide dodecylbenzenesulfonique	Acide dodecylbenzenesulfonique	Formulant	85536-14-7	287-494-3	4,0	4,0
Laurylethoxy(3EO) sulfate, sels de sodium	Laurylethoxy(3EO) sulfate, sels de sodium	Formulant	68891-38-3	500-234-8	12,4	12,4
1-heptanol, 2-propyl-, 7EO	1-heptanol, 2-propyl-, 7EO	Formulant	160875-66-1	605-233-7	3,0	3,0

2.2. Types de formulations

SL – Concentré Soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Substance corrosive pour les métaux, catégorie 1 Corrosion cutanée, catégorie 1 Lésions oculaires graves, catégorie 1
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures et de graves lésions des yeux
Conseils de prudence	P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P330 + P331 + P310 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P303 + P361 + P353 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P305 + P351 + P338 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P501 : Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation
Note	EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Meta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 1 – TP 2 désinfection des surfaces, pulvérisation manuelle

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical Industries non alimentaires (e.g pharmaceutiques, cosmétiques), entrepôts, collectivités, lieux de travail, bâtiments, .
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle (pulvérisateur à gâchette)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	2 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 20 mL de produit dilué/m ² Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Diluer le produit avec de l'eau avant usage.
- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau avant l'application du produit.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 2 – TP4 désinfection des surfaces, pulvérisation manuelle

Type de produit	TP04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur (cuisines professionnelles, restaurants, industries agro-alimentaires, industries de la viande et industries de la boisson)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle (pulvérisateur à gâchette)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	2 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 20 mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Diluer le produit avec de l'eau claire avant usage.
- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau avant l'application du produit.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 3 – TP2 désinfection des surfaces, pulvérisation basse pression

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical Industries non alimentaires (e.g pharmaceutiques, cosmétiques), entrepôts, collectivités, lieux de travail, bâtiments, ...
Méthode(s) d'application	Pulvérisation basse pression ou application mousse
Dose(s) et fréquence(s) d'application	2 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 200 mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : application journalière
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau avant l'application du produit.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 4 – TP4 désinfection des surfaces, pulvérisation basse pression

Type de produit	TP04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Industries agro-alimentaires et entrepôts.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation basse pression ou application de mousse
Dose(s) et fréquence(s) d'application	2 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 200 mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : application journalière
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 5 – TP4 –Trempage d'objets et d'instruments

Type de produit	TP04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Industries agro-alimentaires
Méthode(s) d'application	Trempage, immersion
Dose(s) et fréquence(s) d'application	2 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Volume du bain : 1 à 20 L Fréquence d'utilisation : jusqu'à 5 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels – Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces et le matériel puis les rincer à l'eau claire avant de les placer dans le bain de trempage.
- Le bain de trempage est à usage unique.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquer uniformément le produit de façon à ce que les surfaces restent humides pendant le temps de contact.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec les yeux.
- Eviter toute exposition non nécessaire.
- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques conforme aux requis de la norme européenne EN 374 pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter une protection oculaire conforme aux requis de la norme européenne EN 166.
- Une combinaison de protection au minimum de type 4, conforme aux requis de la norme européenne EN 14605 (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) doit être portée.
- S'assurer d'une ventilation adéquate.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'usage.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 40°C.
- Durée de conservation : 2 ans
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

Les titres complets des normes EN référencées dans les sections « Mesures de gestion des risques » sont les suivants :

- EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes
- EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux pulvérisations (Type 4), y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Types PB PB (4)).
- EN 166 - Protection individuelle de l'œil - Spécifications.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Mida san 325 DA Form 325				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	16,0
2-butoxyethanol	2-butoxy-1-ethanol	Formulant	111-76-2	203-905-0	6,0
Acide dodecylbenzene sulfonique	Acide dodecylbenzenesulfonique	Formulant	85536-14-7	287-494-3	4,0
Laurylethoxy(3EO) sulphate, sels de sodium	Laurylethoxy(3EO) sulphate, sels de sodium	Formulant	68891-38-3	500-234-8	12,4
1-heptanol, 2-propyl-, 7EO	1-heptanol, 2-propyl-, 7EO	Formulant	160875-66-1	605-233-7	3,0

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

Identification	Désinfectant de surfaces sans surfactants.
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	80,0	80,0

2.2. Types de formulations

SL – Concentré Soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification	
Catégories de danger	Corrosion cutanée, catégorie 1 Lésions oculaires graves, catégorie 1
Mentions de danger	H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions oculaires H318 : Provoque de graves lésions oculaires
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions oculaires
Conseils de prudence	P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P330 + P331 + P310 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P303 + P361 + P353 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P305 + P351 + P338 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
Note	EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Meta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 8. Usage # 1 – TP 2 désinfection des surfaces, pulvérisation manuelle

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical Industries non alimentaires (e.g pharmaceutiques, cosmétiques), entrepôts, collectivités, lieux de travail, bâtiments, ..
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle (pulvérisateur à gâchette)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 20mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Diluer le produit avec de l'eau claire avant usage.
- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter un équipement de protection respiratoire contre les aérosols. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation en accord avec la réglementation nationale.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moussage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs, et EPR que l'utilisateur professionnel.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 9. Usage # 2 – TP4 désinfection des surfaces, pulvérisation manuelle

Type de produit	TP04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur (cuisines professionnelles, restaurants, industries agro-alimentaires industries de la viande et industries de la boisson)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle (pulvérisateur à gâchette)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 20mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Diluer le produit avec de l'eau claire avant usage.
- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter un équipement de protection respiratoire contre les aérosols. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation en accord avec la réglementation nationale.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moussage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs, et EPR que l'utilisateur professionnel.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 10. Usage # 3 – TP2 désinfection des surfaces, pulvérisation basse pression

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical Industries non alimentaires (e.g pharmaceutiques, cosmétiques), entrepôts, collectivités, lieux de travail, bâtiments,
Méthode(s) d'application	Pulvérisation basse pression ou application mousse
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 200mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : application journalière
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter un équipement de protection respiratoire contre les aérosols. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation en accord avec la réglementation nationale.
- Porter une protection faciale pendant la phase d'application du produit.
- Porter des manchettes pour poignets et chevilles (les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des manchettes lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection adaptées conforme aux requis de la norme européenne EN 13832 lors de l'application du produit.
- Appliquer le produit par pulvérisation et moussage avec une lance.

- Pour les produits corrosifs, en plus du matériau, les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des équipements de protection lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- Pendant l'application de produits corrosifs par pulvérisation, les caractéristiques suivantes pour la combinaison de protection et l'équipement de protection respiratoire sont obligatoires : combinaison de protection avec capuche au minimum de type 4, conforme aux requis de la norme européenne EN 14605 et l'équipement de protection respiratoire.
- S'assurer que l'application par pulvérisation et moussage est réalisée avec une ventilation adéquate. Le type de ventilation doit être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- On entend par professionnels (y compris industriels), les professionnels formés si la législation nationale l'exige.
- Les utilisateurs doivent être formés afin de garantir une manipulation appropriée du produit et du port des EPI requis.
- Pour limiter l'exposition lorsque l'on retire les EPIs, laver les EPIs après chaque utilisation et avant de les retirer.
- Se laver les mains après utilisation.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moussage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs et EPR que l'utilisateur professionnel.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 11. Usage # 4 – TP4 désinfection des surfaces, pulvérisation basse pression

Type de produit	TP 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Industries agro-alimentaires et entrepôts.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation basse pression ou application mousse
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté

	Dose d'application : 200mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : application journalière
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter un équipement de protection respiratoire contre les aérosols. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation en accord avec la réglementation nationale.
- Porter une protection faciale pendant la phase d'application du produit.
- Porter des manchettes pour poignets et chevilles (les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des manchettes lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection adaptées conforme aux requis de la norme européenne EN 13832 lors de l'application du produit.
- Appliquer le produit par pulvérisation et moussage avec une lance.
- Pour les produits corrosifs, en plus du matériau, les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des équipements de protection lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- Pendant l'application de produits corrosifs par pulvérisation, les caractéristiques suivantes pour la combinaison de protection et l'équipement de protection respiratoire sont obligatoires : combinaison de protection avec capuche au minimum de type 4, conforme aux requis de la norme européenne EN 14605 et l'équipement de protection respiratoire.
- S'assurer que l'application par pulvérisation et moussage est réalisée avec une ventilation adéquate. Le type de ventilation doit être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- On entend par professionnels (y compris industriels), les professionnels formés si la législation nationale l'exige.
- Les utilisateurs doivent être formés afin de garantir une manipulation appropriée du produit et du port des EPI requis.
- Pour limiter l'exposition lorsque l'on retire les EPIs, laver les EPIs après chaque utilisation et avant de les retirer.
- Se laver les mains après utilisation.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moussage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs et EPR que l'utilisateur professionnel.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 12. Usage # 5 – TP4 –Trempage d'objets et d'instruments

Type de produit	TP 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Industries agro-alimentaires
Méthode(s) d'application	Trempage, immersion
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Volume du bain : 1 à 20L Fréquence d'utilisation : jusqu'à 5 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels – Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces et le matériel puis les rincer à l'eau claire avant de les placer dans le bain de trempage.
- Le bain de trempage est à usage unique.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 13. Usage # 6 – TP2 - Nettoyage en place

Type de produit	TP 02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical Industries non alimentaires (e.g pharmaceutiques, cosmétiques), entrepôts, collectivités, lieux de travail, bâtiments, ..
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Fréquence d'utilisation : application journalière
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement le système puis le rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – TP4 - Nettoyage en place

Type de produit	TP 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Industries agro-alimentaires et entrepôts
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place
Dose(s) et fréquence(s) d'application	10 % v/v Temps de contact 15 minutes Température ambiante Conditions de propreté Fréquence d'utilisation : application journalière
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement le système puis le rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Appliquer uniformément le produit de façon à ce que les surfaces restent humides pendant le temps de contact.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec les yeux
- Eviter toute exposition non nécessaire
- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques conforme aux requis de la norme européenne EN 374 pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter une combinaison de protection au minimum de type 4, conforme aux requis de la norme européenne EN 14605 (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter une protection oculaire conforme aux requis de la norme européenne EN 166 ou EN ISO 16321.
- Le grand public, enfants et animaux de compagnie ne doivent pas toucher les surfaces traitées avant qu'elles soient sèches
- S'assurer d'une ventilation adéquate.
- Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 40°C.
- Durée de conservation : 2 ans.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

Les titres complets des normes EN référencées dans les sections « Mesures de gestion des risques » sont les suivants :
- EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes
- EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux pulvérisations (Type 4), y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Types PB PB (4)).
- EN 166 - Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.
- EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel.
- EN 13832 - Chaussure protégeant contre les produits chimiques.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Mida San 332 VB Form 332				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	80,0

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

Identification	Désinfectant de surface avec surfactant
----------------	---

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	24,0	24,0
Isopropanol	Propan-2-ol	Formulant	67-63-0	200-661-7	10,0	10,0
Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sels de sodium	Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sels de sodium	Formulant	85586-07-8	287-809-4	1,155	1,155

2.2. Types de formulations

SL – Concentré Soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable, catégorie 3 Corrosion cutanée, catégorie 1C Lésions oculaires graves, catégorie 1
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Liquide et vapeurs inflammables Danger
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P330 + P331 + P310 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P303 + P361 + P353 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P305 + P351 + P338 + P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation

Note	EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires
------	--

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 14. Usage # 1 – TP 2 désinfection des surfaces, pulvérisation manuelle

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical Industries non alimentaires (e.g pharmaceutiques, cosmétiques), entrepôts, collectivités, lieux de travail, bâtiments, ..
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle (pulvérisateur à gâchette)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	25 % v/v Temps de contact 5 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 20mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Diluer le produit avec de l'eau claire avant usage. - Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Porter un équipement de protection respiratoire contre les gaz et aérosols. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation en accord avec la réglementation nationale. - S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moussage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs, et EPR que l'utilisateur professionnel.
--

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 15. Usage # 2 – TP4 désinfection des surfaces, pulvérisation manuelle

Type de produit	TP 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur (cuisines professionnelles, restaurants, industries agro-alimentaires industries de la viande et industries de la boisson)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle (pulvérisateur à gâchette)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	25 % v/v Temps de contact 5 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 20mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : plusieurs fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Diluer le produit avec de l'eau claire avant usage.
- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter un équipement de protection respiratoire contre les gaz et aérosols. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation en accord avec la réglementation nationale.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moutage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs, et EPR que l'utilisateur professionnel.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 16. Usage # 3 – TP2 désinfection des surfaces, pulvérisation basse pression

Type de produit	TP 02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical Industries non alimentaires (e.g pharmaceutiques, cosmétiques), entrepôts, collectivités, lieux de travail, bâtiments, ..
Méthode(s) d'application	Pulvérisation ou application mousse
Dose(s) et fréquence(s) d'application	25 % v/v Temps de contact 5 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 200mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : application journalière
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter un équipement de protection respiratoire avec, au minimum, un filtre combiné anti-aérosol et à gaz avec un facteur de protection assigné d'au moins 40. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation.
- Porter une protection faciale pendant la phase d'application du produit.
- Porter des manchettes pour poignets et chevilles (les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des manchettes lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection adaptées conforme aux requis de la norme européenne EN 13832 lors de l'application du produit.
- Appliquer le produit par pulvérisation et moussage avec une lance.

- Pour les produits corrosifs, en plus du matériau, les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des équipements de protection lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- Pendant l'application de produits corrosifs par pulvérisation, les caractéristiques suivantes pour la combinaison de protection et l'équipement de protection respiratoire sont obligatoires : combinaison de protection avec capuche au minimum de type 4, conforme aux requis de la norme européenne EN 14605 et l'équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné d'au moins 40.
- S'assurer que l'application par pulvérisation et moussage est réalisée avec une ventilation adéquate. Le type de ventilation doit être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- On entend par professionnels (y compris industriels), les professionnels formés si la législation nationale l'exige.
- Les utilisateurs doivent être formés afin de garantir une manipulation appropriée du produit et du port des EPI requis.
- Pour limiter l'exposition lorsque l'on retire les EPIs, laver les EPIs après chaque utilisation et avant de les retirer.
- Se laver les mains après utilisation.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moussage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs, et EPR que l'utilisateur professionnel.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 17. Usage # 4 – TP4 désinfection des surfaces, pulvérisation basse pression

Type de produit	TP 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Industries agro- alimentaire et entrepôts.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation ou application mousse
Dose(s) et fréquence(s) d'application	25 % v/v Temps de contact 5 minutes Température ambiante Conditions de propreté Dose d'application : 200mL de produit dilué /m ² Fréquence d'utilisation : application journalière.

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces puis les rincer à l'eau claire avant l'application du produit.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter un équipement de protection respiratoire avec, au minimum, un filtre combiné anti-aérosol et à gaz avec un facteur de protection assigné d'au moins 40. Le type de masque et de filtre (code lettre, couleur) ainsi que les normes européennes définissant les requis de conformité doivent être précisés par le titulaire de l'autorisation.
- Porter une protection faciale pendant la phase d'application du produit.
- Porter des manchettes pour poignets et chevilles (les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des manchettes lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection adaptées conforme aux requis de la norme européenne EN 13832 lors de l'application du produit.
- Appliquer le produit par pulvérisation et moussage avec une lance.
- Pour les produits corrosifs, en plus du matériau, les spécifications nécessaires pour une utilisation sûre et adéquate des équipements de protection lors de l'application de produits corrosifs doivent être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- Pendant l'application de produits corrosifs par pulvérisation, les caractéristiques suivantes pour la combinaison de protection et l'équipement de protection respiratoire sont obligatoires : combinaison de protection avec capuche au minimum de type 4, conforme aux requis de la norme européenne EN 14605 et l'équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné d'au moins 40.
- S'assurer que l'application par pulvérisation et moussage est réalisée avec une ventilation adéquate. Le type de ventilation doit être spécifiées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- On entend par professionnels (y compris industriels), les professionnels formés si la législation nationale l'exige.
- Les utilisateurs doivent être formés afin de garantir une manipulation appropriée du produit et du port des EPI requis.
- Pour limiter l'exposition lorsque l'on retire les EPIs, laver les EPIs après chaque utilisation et avant de les retirer.
- Se laver les mains après utilisation.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travailleurs dans le lieu de traitement pendant l'application par pulvérisation et moussage. S'il est nécessaire qu'il soit présent, il doit porter les mêmes EPIs, et EPR que l'utilisateur professionnel.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 18. Usage # 5 – TP4 –Trempage d'objets et d'instruments

Type de produit	TP 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Industries agro-alimentaires
Méthode(s) d'application	Trempage, immersion
Dose(s) et fréquence(s) d'application	25 % v/v Temps de contact 5 minutes Température ambiante Conditions de propreté Volume du bain : 1 à 20L Fréquence d'utilisation : jusqu'à 5 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels – Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons de 5, 20 L en PEHD Futs de 220L en PEHD Cuve de 1000L en PEHD

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces et le matériel puis les rincer à l'eau claire avant de les placer dans le bain de trempage.
Le bain de trempage est à usage unique.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Appliquer uniformément le produit de façon à ce que les surfaces restent humides pendant le temps de contact.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact avec les yeux.
- Eviter toute exposition non nécessaire.
- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques conforme aux requis de la norme européenne EN 374 pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter une combinaison de protection au minimum de type 4, conforme aux requis de la norme européenne EN 14605 (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter une protection oculaire conforme aux requis de la norme européenne EN 166 ou EN ISO 16321.
- Le grand public, enfants et animaux de compagnie ne doivent pas toucher les surfaces traitées avant qu'elles soient sèches.
- S'assurer d'une ventilation adéquate.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 40°C.
- Durée de conservation : 2 ans.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

Les titres complets des normes EN référencées dans les sections « Mesures de gestion des risques » sont les suivants :

- EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes
- EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux pulvérisations (Type 4), y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Types PB PB (4)).
- EN 166 - Protection individuelle de l'œil - Spécifications.
- EN ISO 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel.
- EN 13832 - Chaussure protégeant contre les produits chimiques.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Mida San 331 LW Form 331				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L(+)-Lactique	(S)-2-Acide Hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	24,0
Isopropanol	Propan-2-ol	Formulant	67-63-0	200-661-7	10,0
Acide sulfurique, mono-C12-14-alkyl esters, sel de sodium	Acide sulfurique, mono-C12-14-alkyl esters, sel de sodium	Formulant	85586-07-8	287-809-4	1,155